

UN BUDGET AMBITIEUX

42,7 millions d'investissement pour les Colmariens

Le budget 2022 permettra d'effectuer des investissements importants pour améliorer la qualité et le cadre de vie à Colmar. La Ville mise sur les mobilités douces, le développement des espaces verts et la création ou la rénovation d'équipements. Tout un programme...



OLIVIER ZINCK

Adjoint aux finances et à la prospective budgétaire

Quelles sont les spécificités du budget 2022 ?

Il s'inscrit dans la continuité de deux années particulièrement difficiles sur le plan des finances locales, marquées par l'impact de la crise de la Covid-19.

Pour autant, malgré les pertes financières occasionnées par ce contexte, la Ville de Colmar a su faire face, grâce à une gestion très rigoureuse. En effet, notre volonté est de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement pour investir davantage et durablement. Ainsi, nous avons pu dégager des marges de manœuvre importantes pour financer un programme d'investissements très ambitieux au courant de cette année : démarrage

du chantier du nouveau gymnase Bel Air, réalisation d'un programme de voiries important, achèvement de la bibliothèque des Dominicains, démarrage des fouilles sur la place de la Cathédrale en vue de son réaménagement... La qualité de notre gestion nous a permis de dégager en 2021 un surplus de 16,8 millions d'euros afin de réaliser une grande partie de ce programme.

Nous sommes cependant face à de nouvelles inconnues liées à la guerre en Ukraine. Les conséquences se traduisent au niveau, en particulier, des prix de l'énergie et des matières premières. En outre, l'inflation fait un retour préoccupant, impactant directement nos coûts et nos charges. Par mesure de précaution, nous avons cherché à anticiper un certain nombre d'aléas financiers dans la définition du budget 2022.

Budget investissement estimé sur la durée du mandat 2020-2026 :
220 millions d'euros

Budget total 2022 :
près de 190 millions d'euros
dont **42,7 millions d'euros d'investissement**

MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT DES COLMARIENS

0%

D'AUGMENTATION DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES HABITANTS

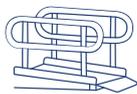


Aménagement de la place de la cathédrale et restauration du bâtiment :
19 millions € dont 3,3 millions € en 2022

Construction du gymnase Bel'Air :
+ de 7,3 millions € dont 2 millions € en 2022



Programme de rénovation énergétique des bâtiments municipaux :
7,8 millions € dont 2 millions € en 2022



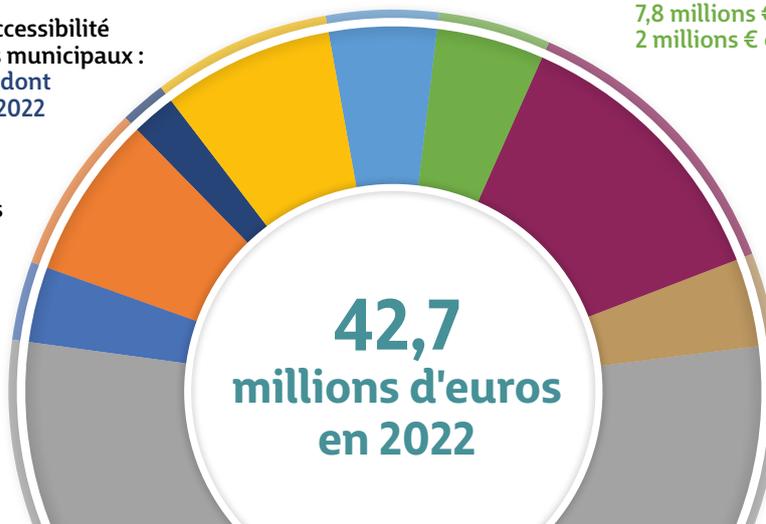
Programme accessibilité des bâtiments municipaux :
6,8 millions € dont 790 000 € en 2022



Modernisation des outils informatiques :
12,8 millions € dont 3,1 millions € en 2022



Renouvellement urbain Saint-Vincent-de-Paul :
11,5 millions € dont 1,4 million € en 2022



Voirie, éclairage public et espaces verts :
25 millions € dont 5,3 millions € en 2022

Le projet "ceinture verte" :
5,3 millions € dont 2,7 millions € en 2022



Centres socioculturels :
2,1 millions € dont 1,7 million € en 2022